LE PEDILUVE SEC CONTRE LES BOITERIES

Objectif

Un pédiluve mobile contenant une solution bactérienne sous forme de poudre.

Niveau de maturité :



Utilisé en

fermes commerciales



Crédit photo : ACTRADE

Description

Le Podo Concept d'Actrade, est l'association de deux produits : le Podo Luve, un pédiluve mobile et le Podo Dry, une solution bactérienne en poudre. Le Podo Luve est formé de 4 pièces démontables et empilables, montées sur roues et ayant des poignées. Il est ainsi plus facile à monter, à stocker et peut être déplacé par une personne seule. Il est muni d'une grille centrale anti-souillures. Le Podo Dry est composé de bactéries lactiques vivantes et de bacillus, associés à un support de carbonate alimentaire et des plantes cicatrisantes. Ce concept permet un traitement efficace des sabots des vaches lorsqu'elles s'engagent dans le pédiluve, sans porter aucune attente au confort de l'animal. Les bactéries colonisent en effet le sabot puis l'environnement des vaches et occupent l'espace à la place des pathogènes, notamment ceux responsables de la dermatite digitée ou maladie de Mortellaro. Le pédiluve est efficace même sur des pattes sales. Le taux de cicatrisation est de plus de 85% et les effets durent jusqu'à 15 jours après l'utilisation. Son utilisation est compatible avec une agriculture biologique.

Pour en savoir plus

Podo Concept, le soin des sabots nouvelle génération! | Actrade (actrade.fr) Actrade, ou l'innovation sous le sabot des vaches! | bpifrance (bpifrance.fr) PODO CONCEPT | YouTube (youtube.com)



Avertissement: L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations disponibles sur le site d'un constructeur et dans la presse spécialisée, que vous retrouvez dans la partie « pour en savoir plus », ci-dessus. Vous pouvez aussi vous référer aux sites d'autres constructeurs ou bien vous rapprocher de votre conseiller agricole.

